

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

OBJET :

**CARCASSONNE  
AGGLO**

**AVIS SUR PROJET  
DE  
SCHEMA  
DE  
MUTUALISATION  
DE  
CARCASSONNE  
AGGLO**

Le nombre de  
conseillers  
municipaux en service  
est de :

**19**

CONVOCATION C.M.  
EN DATE DU :

**09/03/2023**

AFFICHAGE EN  
DATE DU :

**09/03/2023**

CERTIFIEE  
EXECUTOIRE PAR  
RECEPTION  
PREFECTURE LE :

**22/03/2023**

PAR PUBLICATION  
LE :

**22/03/2023**

**N° 2023/04**

COMMUNE DE PALAJA (11570)

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 14 Mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de PALAJA se sont réunis en mairie, en session ordinaire sur la convocation qui leur a été adressée à leur domicile par Monsieur le Maire, Thierry LECINA.

Présents : M.M. LECINA, BLANQUER, BOURBON, CITERNE, CLARES, FILLAQUIER, HECK, LECLAIR, MIGUEL, MOUCHET, PIVA, SCHNEIDER, TAFFOREAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mr CADENEL à Mr MIGUEL, Mme DUVAL à Mme HECK, Mr ESCAX à Mr SCHNEIDER, Mme ETHEVE à Mr PIVA, Mr GACHET à Mme LECLAIR, Mr ROUSSEAU à Mme BOURBON

Secrétaire de Séance : Mme HECK Stéphanie

Mr le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lors du Conseil Communautaire du 14 Décembre 2022, il a été approuvé un projet d'écriture du Schéma de Mutualisation de Carcassonne Agglo.

Conçu comme une feuille de route programmatique, sur la durée de la mandature, le Schéma de mutualisation est au service de l'amélioration de la coordination du bloc communal, des services et de la mise en cohérence des politiques publiques.

Le schéma de mutualisation permet de :

- Coconstruire et coordonner les politiques publiques mises en œuvre sur un territoire
- Adopter ensemble, travailler en transparence,
- Partager la ressource, les expertises,
- Planifier les projets et actions de mutualisation envisagés,
- Évaluer chaque année les actions mises en place et en proposer de nouvelles.

Il est guidé par les principes :

- De transparence et respect de chaque commune,
- D'équité et d'équilibre du territoire,
- De solidarité intercommunale, tout en recherchant l'équilibre économique des projets mis en œuvre.

Il est basé sur le volontariat et l'engagement des communes.

- Vu la loi n° 2010-1563 en date du 16 Décembre 2010 dite de réforme des collectivités territoriales,
- Vu la loi n° 2014-58 en date du 29 Décembre 2014 dite de modernisation de l'action publique territoriale,
- Vu la loi n° 2015-991 en date du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

- Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique
- Vu l'article L.5211-39-1 du Code Général des collectivités Territoriales selon lequel les EPCI à fiscalité propre sont tenus de mettre en place un schéma de mutualisation et de présenter chaque année au conseil communautaire un rapport de mutualisation

Mr le Maire propose d'émettre un avis sur le projet de Schéma de Mutualisation de Carcassonne Agglo ;

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré par :

VOTES : POUR : 19 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

- DONNE un avis favorable au Projet de Schéma de Mutualisation de CARCASSONNE AGGLO.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Maire,

Thierry LECINA

Date du jour de signature par M. le Maire : 14/03/2023